

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

DELIBERATION N° 15-23

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 24 février 2023 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile Buch.

Présents:

TURC Sylvain SAVIGNON Joseph **BONNIER Eric** STUTZ Anne **SERRE Emmanuel BARI Nadine** SIAUD Alain **CIOT Xavier RAVANAT Jean-Luc** KRAMARCZEWSKI Bruno **FAYARD** Adeline MENDEZ Alain **GRAND Florence MULYK Fabien DECHAUX Marie-Claire** PERRIN Gilda MAUROY Claude GIRARDOT Frédéric BATTISTEL Marie-Noëlle **FAURE Philippe TRAPANI** Mary CHATTARD Arnaud GIACOMETTI Geneviève LE TRAOU Dominique **LAURENS Patrick PONCET Denis** BRUGNERA Jean-Michel **GERBI Franck GARCIA Bernadette BALMET Lucie ROBERT Philippe** LUC Alain **BUCH Emile**

MASLO Raymond JOUBERT Thierry MAUGIRON Frédéric

CHAUD Frédéric MAUGIRON Gilbert **ROSSI** Angélique **CHANTRE Carine GRIET Bernard BARTHELEMI** Maryse **ROUSSET Alain ROSSOGLIO Dominique** SAURAT Coraline **GONNORD Franck** LANEYRIE Jean-Marc **MORA Serge**

Absents excusés représentés: FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

OBJET: COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS

52

Le Conseil Communautaire,

D'une part,

Nombre de délégués en exercice : 62 Nombre de délégués présents : 48 Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de délégués votants :

Délibérant sur le compte de gestion de l'exercice dressé par le comptable public; il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

ID: 038-200040657-20230306-2023_03_15-DE



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, l'unanimité,

→ Approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Et, d'autre part,

Sous la presidence de Monsieur le Vice-president delegue a l'Administration generale, aux Finances et RESSOURCES HUMAINES, Dominique LE TRAOU,

→ ELU PAR L'ASSEMBLEE, à l'unanimité,

Madame la Présidente, Coraline SAURAT, étant sortie de la salle du conseil durant la procédure de vote.

Nombre de délégués en exercice : 62 Nombre de délégués présents : 47 Nombre de pouvoirs : 04 Nombre de délégués votants : 51

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 de la Communauté de Communes de la Matheysine dressé par la Présidente;

→ LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS		dépenses	recettes	résultat
réalisation exercice 2022	Section Fonct.	3 483 121,69	3 665 962,31	182 840,62
	Section Invest.	595 748,81	1 193 419,08	597 670,27
		+	+	-
Report résultat 2021	Section Fonct.		351 950,18	534 790,80
	Section Invest.		294 968,83	892 639,10
		=	=	
Total réalisation + report		4 078 870,50	5 506 300,40	1 427 429,90
Restes à réaliser	Section Fonct.			
	Section Invest.	1 397 878,00	338 000,00	- 1059878,00

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 15/03/2023

ID: 038-200040657-20230306-2023_03_15-DE

Résultat Cumulé	Section Fonct.	3 483 121,69	4 017 912,49	534 790,80
	Section Invest.	1 993 626,81	1 826 387,91	- 167 238,90
	total cumulé	5 476 748,50	5 844 300,40	367 551,90

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, l'unanimité,

- → Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes ;
- → **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- → Vote et arrete les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 6 mars 2023

La Présidente,

Coraline SAURAT